

FRANÇOIS FURET

Réflexions
sur l'idée de tradition révolutionnaire
dans la France du XIX^e siècle

I

Depuis deux cents ans, personne n'apporte dans la vie publique nationale d'autre héritage que celui de la Révolution : ce constat qui va apparemment de soi, puisque ladite Révolution constitue la matrice de nos familles politiques, est pourtant difficile à gérer, comme le montre le caractère chaotique de notre histoire constitutionnelle. C'est que l'idée de révolution et celle d'héritage ne sont pas faciles à concilier dans le cas français, à l'inverse de ce qui se passe dans l'exemple américain. La première ne cesse d'empêcher la seconde d'exister. Elle ôte à la pensée constitutionnelle la dimension de la durée.

Pour deux raisons. La première tient à ce que l'événement révolutionnaire a coupé en deux parties l'histoire nationale, à travers la part spectaculaire qu'il a faite au volontarisme politique. Les hommes de 1789 ont voulu s'arracher au passé et fonder un contrat social neuf. Brisant d'entrée avec la société aristocratique et la souveraineté du roi, ils sont vite amenés à affronter l'Eglise et la religion traditionnelle des Français. Avec l'an I, en 1792, ils recommencent à nouveaux frais l'histoire de la nation. Ce qu'une pareille ambition a de fictif n'ôte rien à ce qu'elle a de puissant sur les imaginations : le rejet de « l'Ancien Régime » touche tous les Français, même ceux qui voudraient l'ignorer. Car dès lors que la Révolution a eu lieu, comment ceux qui la détestent revendiqueraient-ils le retour des temps qui l'ont produite ? La droite contre-révolutionnaire, qui aimerait célébrer la tradition, est tout aussi privée de

passé que le camp de la Révolution, qui en a interdit le souvenir. Elle non plus n'a pas d'autre héritage utile que ce qui a commencé en 1789 ; mais comme elle en prononce condamnation, elle n'a comme point d'appui que des émotions ou des souvenirs, peu propres à définir des institutions ou même une politique.

Le camp révolutionnaire pourrait avoir au moins l'avantage de se construire au fil des ans une tradition et une histoire. Mais c'est l'inverse qui s'est produit, puisqu'il n'a cessé de se déchirer, et ce faisant de morceler le patrimoine de 1789 en conflits successoraux. Personne n'a jamais dirigé plus de quelques mois le cours des événements. La Révolution a traversé la vie de ses héros en les opposant par des haines inexpiables. Même ce fameux an I, finalement décrété, fixé au 21 septembre 1792, pour prendre possession du temps historique, ne court qu'à partir de la République, refoulant dans l'Ancien Régime, avec l'ancien roi, les premières et les plus grandes années de la Révolution. Puis vient le temps de la division des républicains, les Girondins, les Montagnards, les sans-culottes, les dantonistes, les hébertistes, les robespierristes, enfin les thermidoriens qui ferment le ban. Telle est la seconde raison qui empêche la Révolution de constituer un patrimoine : celle-ci est divisée à l'intérieur d'elle-même, et elle a versé le sang de ses partisans aussi bien que de ses ennemis.

D'ailleurs une autre idée d'elle-même est née dans ces batailles, différente de celle qui avait paru en 1789. Alors, il s'agissait bien de renverser l'Ancien Régime, et d'instaurer un ordre neuf ; mais cet ordre ne devait avoir que la loi pour fondement. A partir de 1792, au contraire, la Révolution a vite abandonné cette ambition. Après la chute des Girondins, le 2 juin 1793, elle instaure en quelques mois le « Gouvernement révolutionnaire », en ajournant sa Constitution à des temps meilleurs. Par cette tautologie, que le Gouvernement de la Révolution est « révolutionnaire », elle veut dire qu'elle est devenue à elle-même sa propre fin. Dès lors l'idée révolutionnaire prend un sens différent de celui de 1789, puisqu'elle tend à définir moins une rupture, ou un passage, entre deux états de la société, qu'une forme privilégiée de l'action par où la volonté humaine prend durablement possession du monde historique pour le transformer. Cette représentation est inséparable d'une dérive illimitée de l'action politique vers l'avenir ; négation radicale de tout enracinement, y compris dans sa propre histoire, elle ferme la porte à la possibilité de penser sa fin dans l'instauration de la loi.

Ainsi la Révolution constitue-t-elle pour les Français tout ce qui leur reste de leur passé. Même ceux qui la détestent ont été par

elle privés de ce qui l'a précédée. Ceux qui en aiment les résultats mais non le cours n'ont rien à tirer de l'histoire nationale avant 1789, mais rien non plus après. Ceux qui en regrettent la fin prématurée au 9 thermidor ont les yeux tournés vers l'avenir.

On peut observer très tôt cette disposition des esprits, cette pente des espoirs et des souvenirs, dans le cours des événements. Il suffit précisément de se placer après le 9 thermidor, après cette première « fin » de la Révolution qu'a été la chute de Robespierre et de la dictature. Revient alors en force, comme une exigence de l'opinion, l'ambition de reprendre le projet de 1789, et de le fonder enfin dans la loi constitutionnelle. Mais reparaîtront aussi, avec la liberté retrouvée, et de chaque côté de cette ambition centrale, le rêve d'effacer la Révolution, ou l'intention inverse de la refaire.

Pour la refaire¹, il faut trier dans son cours, en écartant à nouveau tous ceux qui ont voulu la terminer, des Monarchiens aux Dantonistes en passant par les Feuillants et les Girondins. Il faut repartir de l'héritage de Robespierre, et d'une histoire interrompue par les méchants au 9 thermidor. C'est le projet de Babeuf et de ses amis, qui veulent avancer plus loin dans l'égalité, vers un communisme de redistribution agraire. La Contre-Révolution, au contraire, voudrait retourner au passé, en effaçant non seulement la Terreur mais plus encore la *tabula rasa* de 1789 : c'est là qu'elle veut reprendre sa copie. Mais Bonald l'écrit par force comme une autre version de cette *tabula rasa*. Il invente un « Ancien Régime » sur le modèle de l'ordre providentiel, plus « philosophique » encore que le contrat social des hommes de 1789, nouvelle abstraction offerte au nom de Dieu pour effacer les Droits de l'homme. La troisième idée, terminer la Révolution, a trouvé à la même époque son plus brillant interprète en Constant. Lui, faute d'une tradition qui n'existe pas, cherche un allié dans la durée : la République existe, dit-il, elle protège tout ce qui s'est fait depuis 1789, et tous ceux qui l'ont fait. Mais le problème est que cette République n'existe que depuis 1792, et qu'elle est née avec la Terreur. Or la masse du pays, si elle tient aux biens nationaux et aux principes de 1789, déteste les souvenirs de la guillotine et les hommes de l'an II qui s'accrochent

1. Je me situe ici dans l'année 1796, au croisement de trois manifestations symboliques de la politique française : le « complot » de Babeuf ; la sortie du premier livre de Bonald, en trois volumes : *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire* ; et la publication du premier pamphlet de Benjamin Constant : *De la force du Gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier* (récemment réédité par Flammarion, avec une préface et des notes de Philippe Raynaud).

au pouvoir. Terminer la Révolution par la République s'avère aussi impossible que la couronner par un roi, et le problème de 1796-1797, aussi insoluble que celui de 1789-1791.

L'ébec de Constant et de ses amis renouvelle donc le message : la Révolution échappe constamment à ceux qui veulent la terminer. Avant l'an II, elle n'avait pas épuisé ses réserves et sa marche en avant. Depuis, elle est allée trop loin pour contenir son passé. Au moins sait-elle toujours faire de son histoire une forteresse assiégée : en Fructidor an V, elle retrouve sans plaisir mais sans gêne son cortège de souvenirs et de moyens, l'exil, la Terreur, les lois d'exception. Mme de Staël seule est malheureuse, mais elle sait aussi le poids de la « nécessité » révolutionnaire, qui est l'autre nom de son inconstitutionnalité.

Pourtant Bonaparte va fermer pour longtemps le théâtre de la Révolution, en chassant du pouvoir ses hommes, auxquels il ne donne que des places. La dictature personnelle qu'il instaure est conforme à la fois à son caractère et à la situation : sa passion de donner des ordres à tout et à tous relègue enfin dans l'ombre le syndicat des régicides. L'Etat qu'il réinvente à son profit, mais sur le mode abstrait de la raison, renoue avec l'héritage central des derniers siècles de la monarchie. Mais s'il possède sur la machine administrative des rois l'avantage d'être constitué sur des bases nouvelles par un pouvoir fort, et même tout-puissant, il en présente en même temps une version plus fragile, privée du ciment dynastique. Bonaparte s'est autodésigné à sa tête, être doublement exceptionnel, et par son génie propre, et par les circonstances où celui-ci s'est nourri. Maître unique d'un Etat à la fois despotique et rationnel dont les rois de France n'avaient pas su achever la construction, il en est, lui, la seule pièce vulnérable. L'ancienne royauté était faible mais héréditaire. La nouvelle est forte mais viagère, et ce qu'elle a d'incontesté aggrave encore ce qu'elle a d'éphémère. A travers le caractère aléatoire de la famille régnante se perpétue comme un mauvais génie le fantôme de la table rase.

Ainsi, la Révolution est finie parce que l'Etat moderne gouverne et administre des individus égaux. Mais elle continue à travers la crise de légitimité qu'elle a ouverte. Bonaparte l'a bien sûr compris, qui fonde un Empire héréditaire et fait un héritier à la façon des rois, avec une princesse Habsbourg. Pourtant le seul fondement de son pouvoir reste la victoire et la conquête, comme si ce souverain sans prédécesseur devait sans cesse repayer, par compensation, le prix de son avènement. Peut-être était-ce moins nécessaire qu'il ne l'a cru. Peut-être l'esprit de conquête était-il plus encore

dans son tempérament que dans la situation. Toujours est-il qu'en associant les deux éléments dans son action, Napoléon a prolongé, élargi et transformé le génie de la Révolution au lieu de l'éteindre. Il a enrichi le répertoire déjà vaste de ces courtes années d'une espèce supplémentaire, la démocratie plébiscitaire. Il y a associé les souvenirs d'une extraordinaire aventure nationale, inutile mais inoubliable. Il avait voulu remplacer les rois de France. Il les a finalement ramenés sur le trône, mais dans les fourgons de l'ennemi, devenus plus que jamais étrangers à l'histoire nationale. Lui battu, la France est vide. Séparée de l'Ancien Régime par l'égalité et par la gloire, veuve de la Révolution par l'Empire, revenue à une sorte de point zéro. Après un quart de siècle, les Bourbons et la France sont à nouveau face à face, couple étrange condamné à réinventer une histoire qui ne soit ni celle de l'Ancien Régime ni celle de la Révolution. Napoléon avait mesuré l'impasse, au début du naufrage : « Après moi, la Révolution, ou plutôt les idées qui l'ont faite, reprendront leur cours. Ce sera comme un livre dont on ôtera le signet, en recommençant la lecture à la page où on l'avait laissé. »²

II

En « recommençant la lecture » à la page où Bonaparte avait entrepris de terminer l'ouvrage, les Français ne peuvent pourtant repartir comme s'il n'avait rien fait. Car si les conquêtes de l'empereur n'ont été qu'une aventure inutile, l'Etat moderne est le mouvement durable laissé par le Premier Consul. Point de convergence de l'Ancien Régime et de la Révolution, il est ce qui assure à l'histoire nationale son assise et sa continuité. Mais, en même temps, son existence ne cesse d'aiguiser les luttes pour le pouvoir. La centralisation du royaume par la monarchie avait été une des conditions, la principale sans doute, de la Révolution. La fondation durable de l'Etat administratif napoléonien offre à l'idée révolutionnaire un objectif déjà constitué, qui facilite les prises du pouvoir et en amortit aussi les secousses. Ce sur quoi les Français s'accordent sans le dire attise leurs divisions, mais leur permet d'en atténuer les conséquences. Ainsi les révolutions du XIX^e siècle sont-elles moins des tempêtes en eau profonde, à l'exemple de 1789, que des événements parisiens. A ceux-ci, la structure de la nation peut

2. Propos rapporté par Mathieu Molé dans son discours destiné à recevoir Tocqueville à l'Académie française, le 21 avril 1842.

donner assez de poids pour être victorieux; mais ils n'ont plus en eux-mêmes la formidable énergie de l'événement modèle, puisque celui-ci, précisément, a déjà eu lieu.

Ils ont la force des souvenirs, sans cesse entretenus par une inlassable pédagogie. La Révolution a substitué aux annales de la nation l'ombre immense de son quart de siècle devenu l'unique réservoir des mémoires et des sentiments politiques. On a du mal à imaginer, deux cents ans après, la tyrannie de l'événement sur les esprits : les Français n'ont pas eu pendant plusieurs générations d'autre sujet de conversation sur les affaires publiques. A droite, la remémoration prend la forme de l'expiation, et Dieu sait si le XIX^e siècle catholique a multiplié ces occasions de repentance collective ! A gauche, les grands souvenirs forment le fond de l'espérance révolutionnaire renouvelée : la Convention, la République, le régicide, la Constitution de 1793, tels sont les drapeaux de l'avenir, fraîchement resurgis de l'an II. La scène publique française présente au XIX^e siècle ce caractère étrange d'être à la fois toute récente et toute encombrée d'histoire. A qui veut comprendre à quel point elle reste le théâtre de la Révolution, il suffit d'observer le sort qui est fait à la religion. Napoléon avait cru réconcilier les Français autour du culte de leurs ancêtres, plus gallicanisé que jamais. Après lui, le catholicisme est redevenu au contraire un enjeu politique, pilier d'un « Ancien Régime » réinventé autour du trône et de l'autel, construction inédite née de la mémoire du malheur.

La politique française est ainsi dominée par ce qu'on pourrait appeler « l'imagination de la Révolution », faite de souvenirs transfigurés et de passions revécues. Au centre de ces représentations, on trouve l'opposition matricielle entre les partisans et les adversaires de 1789. Mais le XIX^e siècle reproduit aussi les divisions que la Révolution a engendrées et qu'elle n'a cessé de baptiser dans les termes de la rupture originelle ; il réinstaure entre orléanistes, républicains, bonapartistes, jacobins, socialistes les clivages manichéens dont le modèle est en amont. Comme entre 1789 et 1799, leur objet n'est pas négociable, puisqu'il porte sur la légitimité du pouvoir davantage que sur son organisation interne, ou sur sa portée. Aussi l'espace politique national est-il toujours rempli par des affrontements radicaux.

De fait, la culture révolutionnaire est commune à tous les partis, de la droite à la gauche, en ce que tous ont en vue la régénération de la société ; et que tous la rapportent au Gouvernement qui a leur préférence : surinvestissement politique en quoi Marx a vu le caractère par excellence de l'histoire de la France moderne. Même

Guizot, le plus « libéral », au sens philosophique du terme, des hommes qui ont gouverné la France au XIX^e siècle, superpose au Gouvernement représentatif la figure du Gouvernement selon la raison, seule capable à ses yeux de faire tenir ensemble les membres de la société postrévolutionnaire. Que dire alors des autres ! Au fond, tous pensent plus ou moins que le monde social des individus libres et égaux, tel qu'il est sorti du 4 août 1789, ne peut fonder son être-ensemble sur la seule volonté de ses associés. Robespierre lui-même ne l'a-t-il pas compris, à la fin de sa terrible dictature, en tentant d'imposer le culte de l'Être suprême ? L'accent mis par la philosophie contre-révolutionnaire sur l'ordre providentiel est une contre-assurance dans l'autre sens, au service d'une royauté qui s'est avérée si fragile. A l'autre bout, dans le camp des hommes de la Révolution, chez Michelet par exemple, la République est par excellence conjuration des intérêts et des classes, image de la fraternité et du Droit : une autre religion en marche, celle de l'humanité.

A cet ensemble d'exorcismes de la division sociale, les doctrines socialistes apportent la touche finale, en donnant la critique de l'individualisme bourgeois pour centre à la prochaine révolution. Avec elle revient pourtant le grand dessein de 1789, la table rase, le volontarisme constructiviste, mais comme instruments cette fois du dépassement de 1789. Si la Révolution retrouve son sens, c'est par rapport à celle qui doit la suivre et l'accomplir. A ce redoublement, l'histoire, cette providence laïque du XIX^e siècle, a donné d'avance sa bénédiction, en le décrétant inévitable. Sur 1789, la révolution socialiste aura la supériorité de marier la volonté à la science, offrant à ses militants les bénéfices cumulés du subjectif et de l'objectif. Mais dans l'immédiat, dans l'attente du grand soir et de l'émancipation des travailleurs, la politique socialiste met le plus souvent ses pas dans les traces de la politique révolutionnaire, multipliant les clubs, les sociétés secrètes, les surenchères, les exclusives, les utopies sœurs et pourtant ennemies. Dans la touchante floraison des mondes fraternels qui caractérise 1848, le constructivisme français est à son meilleur : décroché de ses origines, puisqu'il s'agit de les dépasser, il n'a même plus le souvenir d'avoir eu un précédent. C'est le triomphe de la tradition révolutionnaire que d'avoir effacé ses propres traces. Le socialisme n'a plus de passé, seulement un avenir.

De cette passion qu'ils mettent à conjurer la division sociale, les Français du XIX^e siècle tirent les mêmes résultats qu'à la fin du XVIII^e : l'obsession de l'unité approfondit les conflits. Les for-

mules de Gouvernement qui meublent la vie nationale sont moins pensées en terme d'ajustements constitutionnels que comme les moyens du meilleur ordre social : ambition qui renouvelle sans cesse le projet révolutionnaire sous prétexte de le terminer, et qui donne à la lutte des classes un statut privilégié dans la pensée du politique, comme on peut le voir aussi bien dans l'orléanisme que dans les doctrines socialistes. Ainsi la Révolution ne cesse de creuser son sillon à travers l'idée et le sentiment de classe. Les socialistes inventent la classe ouvrière avant qu'une industrie capitaliste l'ait constituée. Et la bourgeoisie n'en finit pas d'exorciser sa panique rétrospective de 1793 en versant le sang des nostalgiques de 1793 au nom de ses droits historiques de classe sur la société. La répression des insurrections parisiennes de juin 1848 et de 1871 frappe encore l'historien par sa férocité inutile et pourtant délibérée.

Tard dans le XIX^e siècle, la Révolution dure toujours, tiraillée entre ceux qui veulent l'effacer, la terminer ou la recommencer. Pour ces fundamentalistes de la politique que sont les Français, elle laisse très peu d'espace à la réflexion constitutionnelle proprement dite, et à ce minimum d'empirisme inséparable de l'étude d'institutions ajustées au paysage tourmenté offert par l'opinion. Les Français n'aiment pas la monarchie mais ils craignent la République. Ils tiennent à l'Etat centralisé mais ne supportent pas longtemps le bonapartisme despotique, qui est sa pente la plus naturelle. Peuple démocratique et égalitaire, ils n'arrivent à faire vivre durablement ni une monarchie libérale, ni une République parlementaire, ni un césarisme référendaire, et moins encore, aux deux extrêmes, une royauté contre-révolutionnaire ou une dictature jacobine. A la fois cause et conséquence de cet état de choses, la France politique reste au XIX^e siècle, comme au siècle précédent, très « littéraire » : peuplée d'écrivains et de philosophes, et sans très grand personnage politique. Sans Bismarck, sans Cavour, sans Gladstone. La Révolution continue à traverser les époques et les hommes, sans qu'aucun de ceux-ci ne parviennent à en maîtriser la poussée. Finalement l'un d'entre eux, qui n'est pas le plus profond, ni le plus respectable, arrive à canaliser le torrent, à force d'avoir été roulé dans ses eaux. Mais c'est un peu par hasard, plus par une érosion des idées et des esprits que par un calcul constitutionnel délibéré.

Il s'agit bien sûr de Thiers, l'infatigable « arrangeur » de la politique française, qui a passé toute sa vie à tenter d'appivoiser la Révolution après en avoir écrit l'histoire. S'il y parvient enfin, quelques années avant de mourir, avec l'aide de Gambetta, ce n'est

pas qu'il ait mieux résolu que les autres les contradictions de l'équation constitutionnelle française, ni même qu'il y ait pensé en ces termes. C'est plutôt qu'il est un pur praticien de la politique, à qui le hasard des circonstances sourit enfin. Même la Révolution française a fini par vieillir, et avec le temps s'atténue peu à peu le charme sous lequel elle a tenu la vie publique. On peut dire aussi que, plus lointaine, elle se prête mieux à un compromis. Trois types de régimes qui peuplent l'imagination nationale viennent de s'effondrer. Le bonapartisme est mort à Sedan, alors qu'il était en voie de gagner à l'intérieur, avec un nouveau bail, la bataille de l'hérédité. La République jacobine est morte avec la Commune, condamnée par un pays désormais maître contre Paris du suffrage universel ; Thiers n'a pas épargné le sang ouvrier pour exorciser cet autre fantôme de la Révolution. Enfin l'hypothèque de la royauté a été levée par l'obstination du duc de Bordeaux à conserver le drapeau blanc. Autant de circonstances qui ouvrent la voie au talent œcuménique de Thiers, en quête d'emploi tout au long du siècle. Il suffit que se lève sur sa gauche, géré habilement par Gambetta, un républicanisme d'ordre social et de Gouvernement, fils réconciliateur des Droits de l'homme et d'Auguste Comte, pour que soient enfin réunies les conditions d'une République représentative qui échappe aux malédictions de la première sans courir les risques de la seconde.

Ainsi la politique française a-t-elle finalement permis en 1875 un bricolage presque burkéen, par où la Révolution s'installe dans la durée ; la France échappe à l'obsession révolutionnaire de la meilleure des Constitutions par le vote de trois lois sur l'organisation des pouvoirs publics, qui allaient former une combinaison durable. Circonstanciels, ces textes ne réglaient rien ou presque des problèmes proprement constitutionnels légués par la tradition révolutionnaire : on le verra au siècle suivant, le nôtre. Mais ils permettaient à la République de rentrer dans son héritage, pacifié par le suffrage universel, et bientôt magnifié par l'école.

RÉSUMÉ. — *Le but de cet article est de comprendre pourquoi l'héritage politique de la Révolution française a été si longtemps en France un obstacle à la mise en place d'institutions durables, et même à l'élaboration des termes d'un vrai débat constitutionnel. L'analyse ne porte que sur le XIX^e siècle.*

